

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

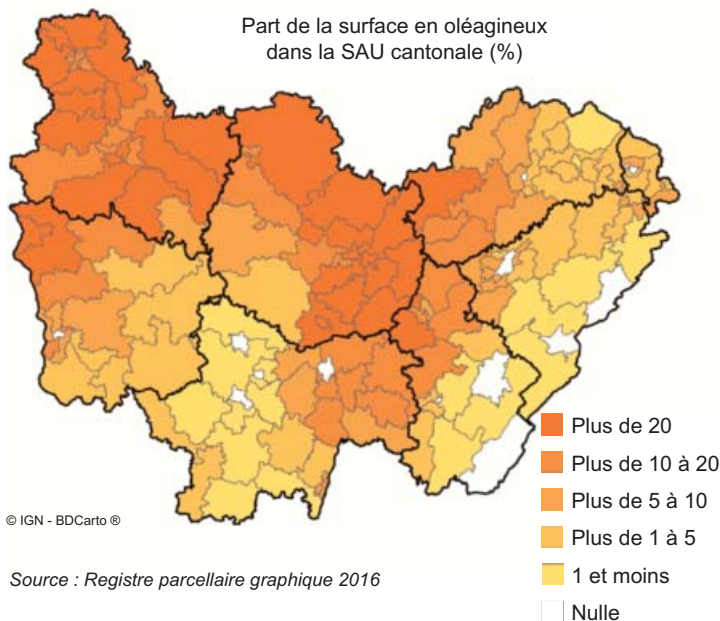


Avril 2018

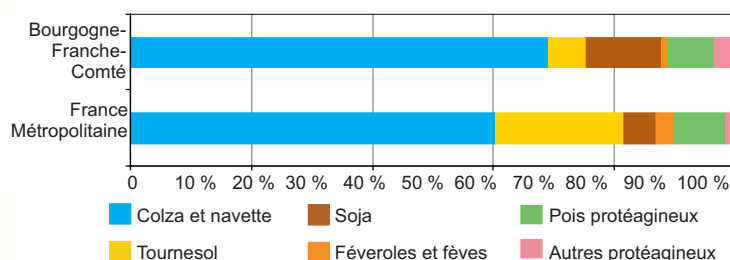


LA FILIÈRE OLÉOPROTÉAGINEUX

La production



Répartition de la sole oléoprotéagineuse en 2016-2017



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2017

En 2016-2017, avec 252 000 ha, les oléoprotéagineux couvrent 10 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU). La Côte-d'Or et l'Yonne sont les principaux producteurs et détiennent 61 % des surfaces de la région. Avec 176 000 hectares déclarés à la PAC en 2017, la Bourgogne-Franche-Comté cultive 13 % de la sole nationale de colza. Néanmoins, la culture perd du terrain dans la région en 2017 compte tenu de résistances aux insecticides pénalisantes apparues à partir de 2016. Ce n'est pas le cas en France métropolitaine.

Depuis 2008, les surfaces en soja augmentent régulièrement pour atteindre 31 600 ha en 2017 soit près du quart de la sole française de soja. La Bourgogne-Franche-Comté est la troisième région productrice de France derrière l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine. A l'inverse, la culture du tournesol perd du terrain dans la région. Avec 16 155 hectares cultivés en 2017, cette culture a perdu la moitié de sa surface depuis 2010.

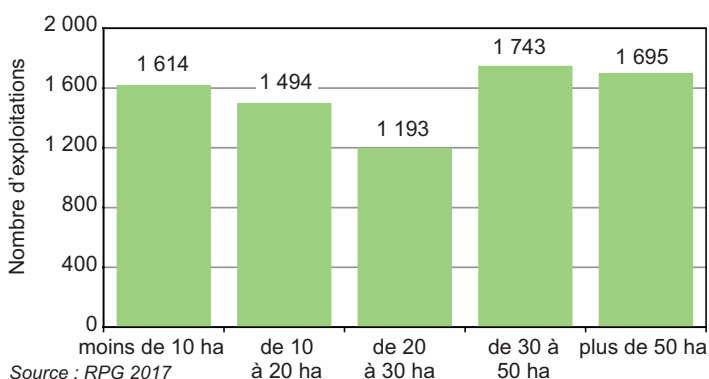
Avec 22 000 ha, la sole de protéagineux progresse sensiblement depuis 2013 soit 10 000 hectares supplémentaires. L'Yonne et la Côte-d'Or sont les deux principaux départements producteurs avec respectivement la moitié et un quart des surfaces. A l'est de la région, ils sont principalement fourragers et autoconsommés. Le pois représente 70 % des surfaces de protéagineux cultivés dans la région.

Au total, 874 500 tonnes d'oléoprotéagineux ont été produit en 2017 en Bourgogne-Franche-Comté.

Un hectare de SAU sur dix consacré aux oléoprotéagineux

	Surface 2016-2017 (ha)	Surfaces moyennes 2012-2016 (ha)	Rendements 2017 (qx/ha)	Rendements moyens (2012-2016) (qx/ha)
Colza et navette	176 005	199 314	38	31
Tournesol	16 150	23 794	30	22
Soja	31 065	20 507	30	27
Pois protéagineux	18 895	14 090	36	33
Féverole	3 140	2 460	18	23
Total	245 255	260 165		

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux



Un quart des exploitations cultive des oléagineux

	2000	2010	2013
Exploitations avec oléagineux	12 674	7 709	7 308
dont moyennes et grandes	12 035	7 310	7 049
dont spécialisées (OTEX 1516)	6 636	4 581	4 484
Exploitations avec protéagineux	1 419	1 673	1 170
dont moyennes et grandes	1 370	1 638	1 164
dont spécialisées (OTEX 1516)	900	1 077	725

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010, Enquête structure des exploitations agricoles 2013

La coopération est largement majoritaire avec d'importants sites d'entreprises de collecte: Dijon Céréales, Interval, Ynovaé, Bourgogne du Sud, Terre Comtoise, la COCEBI, 110 Bourgogne. Le 1er janvier 2018, Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terre Comtoise créent une union de services, Alliance BFC. Centrée sur l'innovation, elle doit développer de la valeur ajoutée sur les exploitations à travers de nouvelles filières ou des projets de diversification. Le négoce est également présent dans la région: Ets Bresson, Groupe Soufflet, Ruzé, Giroux, Faivre, Jacquot, Thiébaud, Senograin.

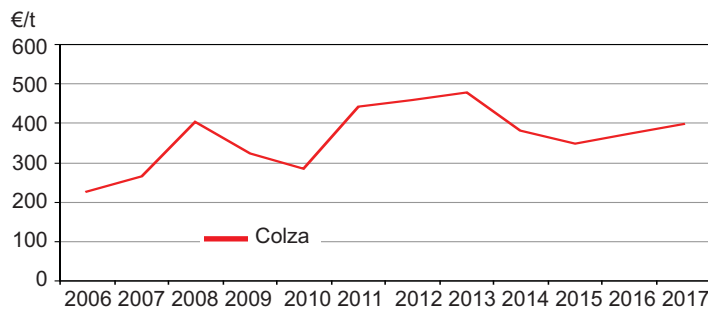
Le colza bourguignon s'intègre aux projets de fabrication de diester avec, pour le colza septentrional, le site du Mériot (10) dont la nouvelle usine peut triturer 1,1 Mt de graines de colza. Il produit à la fois du biodiesel et des tourteaux destinés à l'alimentation animale. Le colza de Bourgogne du sud est destiné au site de Sète (34) pour la trituration destinée à la fabrication de diester. L'entreprise Extrusel, localisée à Chalon-sur-Saône, triture annuellement 65 000 t de graines de colza et de soja, majoritairement pour le marché de l'aliment du bétail. Les établissements Chays-Moulin d'Avanne (25) devraient atteindre une capacité de traitement des oléagineux de près de 9 000 tonnes.

	Production 2017 (t)	Evolution par rapport à 2012-2016(%)	Collecte 2016-2017 (t)	Prix moyen payé aux producteurs* (€/t) 2016-2017
Colza et navette	661 371	+ 7 %	554 322	367,47
Tournesol	48 924	- 7 %	26 768	328,19
Soja	95 474	+ 80 %	50 899	354,61
Pois protéagineux	68 758	+ 76 %	20 920	199,89

* Prix de la campagne de commercialisation du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017

Sources : Statistique Agricole Annuelle, FranceAgrimer

Cotation du colza de 2006 à 2017 - FOB Moselle



Source : Dijon Céréales

Les signes et démarches de qualité

En 2016, 6 445 ha d'oléoprotéagineux sont conduits en agriculture biologique ou sont en cours de conversion.

Le Plan Protéines Bourgogne porté par le Conseil régional de Bourgogne, la Chambre régionale d'agriculture et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt a été lancé en 2014. Il avait pour objectif le développement de la culture de protéagineux et de légumineuses fourragères pour renforcer l'autonomie protéique en alimentation animale et humaine. Il n'a pas été déployé sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté. Actuellement, la volonté des acteurs de la filière est de développer des cultures à bas niveau d'intrants telles que le lin ou le chanvre.

La transformation

La région Bourgogne-Franche-Comté est la deuxième région de France pour la production de soja derrière l'Occitanie. Depuis 2008, les surfaces en soja augmentent régulièrement pour atteindre 31 065 ha en 2017 soit plus du quart de la sole française.

Ce développement est lié à une attente des filières animales, en particulier les producteurs de lait AOP Massif du Jura, dont le cahier des charges proscrie l'utilisation de produits OGM pour l'alimentation du bétail. Les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terres d'Alliance et Terres Comtoises se sont associées dans l'outil de trituration de graines oléagineuses Extrusel de Chalon-sur-Saône qui a démarré en 2014 avec une capacité de transformation de 40 000 tonnes de soja non OGM. Cette unité de transformation fabrique des tourteaux gras et très secs en raison de son procédé d'extraction sans solvant, utilisés par les industries de fabrication d'aliments du bétail de la région. L'huile produite est principalement destinée aux marchés de l'alimentation du bétail, des agro-carburants et de l'alimentation humaine, locaux et internationaux.

Début mai 2018, la coopérative Terre Comtoise a inauguré une unité de fabrication d'aliments non OGM dédiée aux filières viande et lait.

L'enjeu est de développer et valoriser les ressources locales qui offrent des garanties de qualité sanitaire et nutritionnelle la raçabilité attendue notamment par les filières avec lesquelles Terre Comtoise travaille. La fabrication d'aliments est en effet engagée dans plusieurs démarches de qualité, dont les cahiers des charges des AOP fromagères du massif du Jura, qui impose la non utilisation d'OGM dans l'alimentation du bétail. La spécialisation des unités de fabrication (1 unité OGM / 1 unité non OGM) sur le site de Dannemarie sur Crête permettra une meilleure maîtrise des procédés de fabrication et une garantie de respect des cahiers des charges des AOP locales.

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Avril 2018



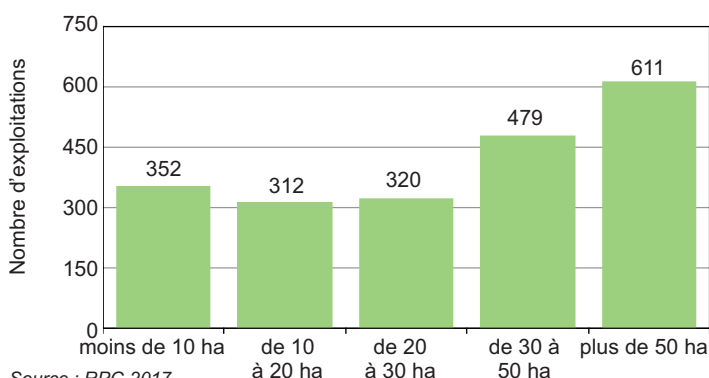
LA FILIÈRE OLÉOPROTÉAGINEUX

Superficies en oléoprotéagineux en Bourgogne-Franche-Comté en 2016-2017

En hectares	Colza et navette	Tournesol	Soja	Féveroles et fèves	Pois protéagineux	Autres oléoprotéagineux	Total
Côte-d'Or	55 700	4 095	8 200	465	5 300	5 255	79 015
Doubs	2 460	95	1 610	10	100	165	4 440
Jura	6 195	540	6 765	105	260	35	13 900
Nièvre	23 265	3 900	540	650	2 070	965	31 390
Haute-Saône	20 290	550	5 190	275	555	60	26 920
Saône-et-Loire	14 285	910	8 680	95	530	385	24 885
Yonne	53 920	6 060	550	1 540	10 045	2 540	74 655
Territoire-de-Belfort	860	0	70	0	35	10	975

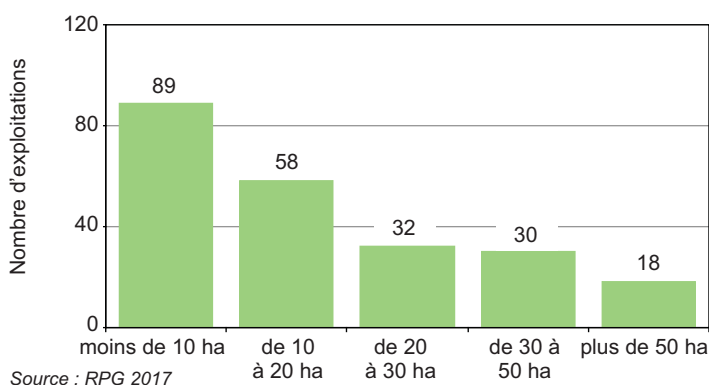
Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2017

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département de la Côte-d'Or



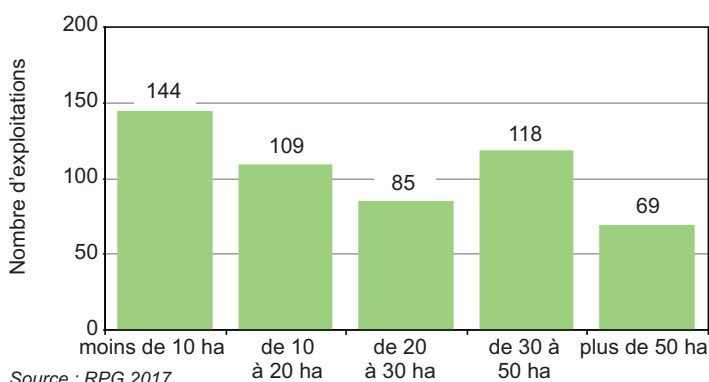
Source : RPG 2017

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département du Doubs



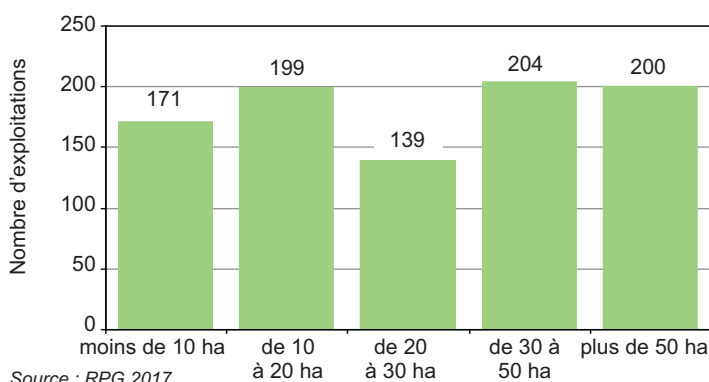
Source : RPG 2017

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département du Jura



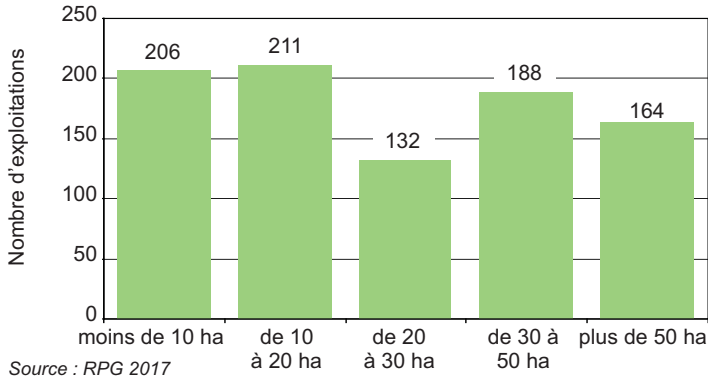
Source : RPG 2017

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département de la Nièvre

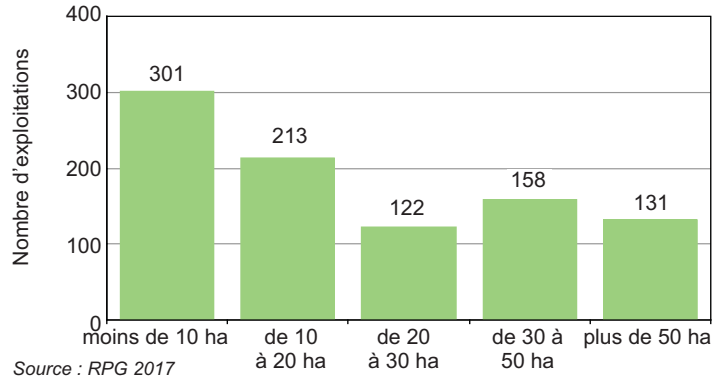


Source : RPG 2017

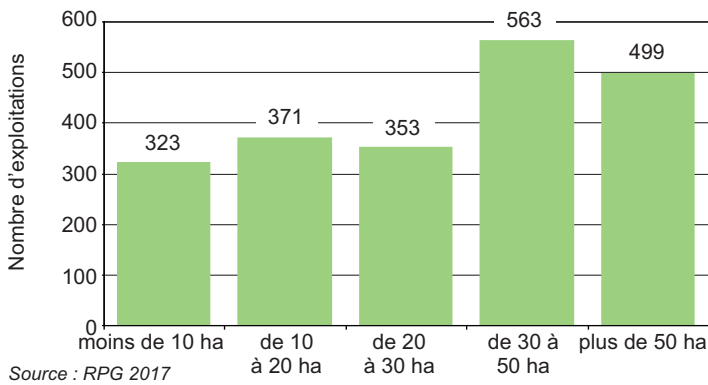
Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département de la Haute-Saône



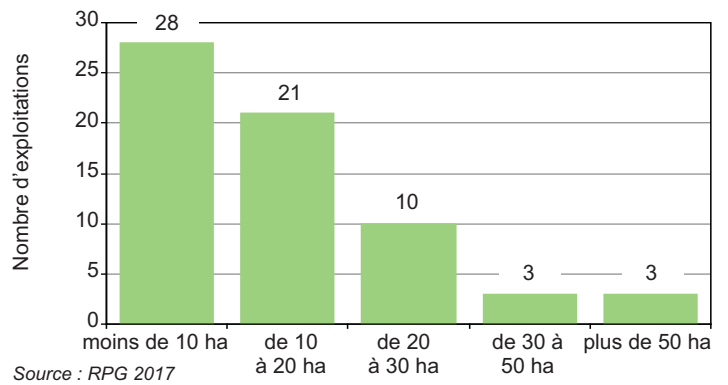
Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département de la Saône-et-Loire



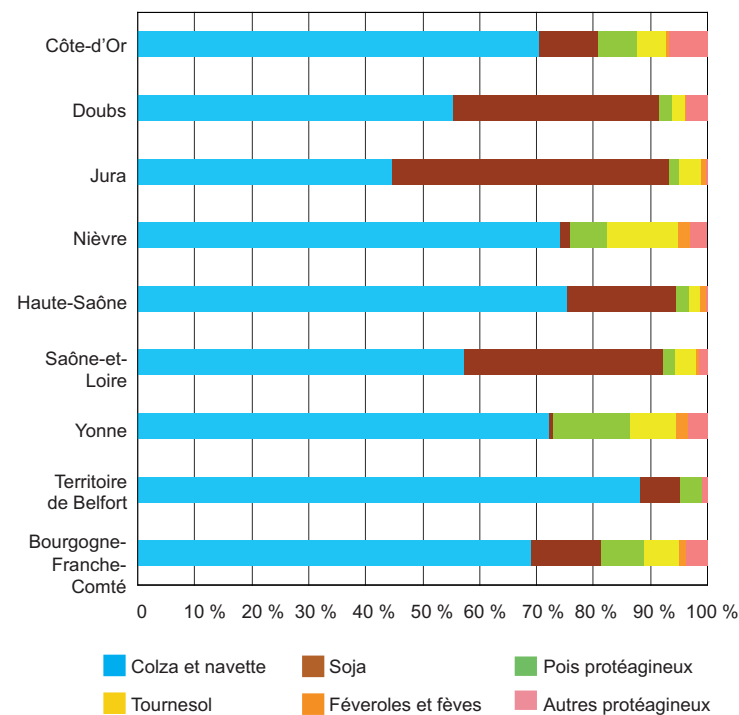
Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département de l'Yonne



Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Territoire de Belfort



Répartition de la sole oléoprotéagineuse en Bourgogne-Franche-Comté en 2016-2017



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2017

Rendements en oléoprotéagineux des exploitations en Bourgogne-Franche-Comté en 2017

En qx/ha	Colza et navette	Tournesol	Soja	Féveroles	Pois protéagineux
Côte-d'Or	37	31	32	19	36
Doubs	40	31	27	22	37
Jura	41	31	30	19	46
Nièvre	34	27	30	19	40
Haute-Saône	40	32	29	18	42
Saône-et-Loire	42	35	30	19	41
Yonne	37	31	30	17	35
Territoire-de-Belfort	45	nd	33	nd	38

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2017